

CERTAINS VEULENT LA DESCENDRE
NOUS, ON LA DÉFEND !



INFO LUTTES RÉFORME SNCF

N°52

Montreuil, le 24 juillet 2018

Le chiffre du jour

- **21 millions d'euros**, c'est ce que rapportent les cheminots chaque jour à l'entreprise.

Les mots ne manquent pas de la bouche ou de la plume de certains commentateurs qui parcourent les plateaux télé pour décrédibiliser la bataille que nous avons décidé de poursuivre pour l'écriture d'une nouvelle loi et le développement de la SNCF.

▶ UNE BATAILLE DE LONGUE HALEINE !

La loi qui a été votée n'entrera réellement en vigueur que le 1^{er} janvier 2020.

Le gouvernement doit maintenant préparer sa mise en œuvre, notamment en dévoilant les conséquences des mesures imposées, qui vont être en contradiction avec les promesses faites aux yeux de tous.

Parallèlement, la CGT va continuer à s'investir dans la construction d'une CCN de haut niveau, comme elle l'a fait depuis le début de l'ouverture des négociations en 2014. Agir de la sorte n'est pas un abaissement de nos exigences, mais bien une volonté de préserver et gagner des droits nouveaux pour tous les cheminots et salariés du ferroviaire.

De son côté, la Direction de l'entreprise va présenter son plan stratégique dans le cadre du Conseil de Surveillance du 27 juillet prochain.

Ce plan stratégique donnera lieu à des tables rondes avec les Organisations Syndicales pour bâtir un « pacte d'entreprise ».

La future loi sur les mobilités, qui doit être discutée à l'automne, va réaborder les sujets ferroviaires, particulièrement le financement des infrastructures. 1 des 3 *scenarii* du rapport Duron sera alors retenu et ponctuera l'avenir de milliers de kilomètres de lignes, notamment en proximité.

Nous ne pouvons rester spectateurs de cette purge annoncée du Réseau Ferré National.

La CGT estime que les trois volets sont étroitement liés (loi, CCN, pacte d'entreprise).

Nous devons continuer la lutte pour gagner :

- L'abrogation des dispositions législatives mettant en œuvre le « pacte ferroviaire » et gagner une nouvelle loi (retour au Statut d'EPIC, maintien et amélioration du statut des cheminots, unification de la SNCF) ;
- Des conditions sociales : maintien et amélioration de notre régime spécial de prévoyance et de retraite et de la Sécurité Sociale (RHO254), CCN de haut niveau, sécurité de l'emploi, régularisation de l'emploi précaire, protection sociale ;



Nantes, le 28 juin 2018



- Le développement du service public ferroviaire : plan de relance du fret, ressources allouées aux collectivités pour le développement TER, relance TET (transversales, trains de nuit), emploi, avenir des sites ferroviaires, ré-internalisation des charges de travail, organisation intégrée de la production, augmentation générale des salaires et pensions.

▶ LA RÉACTION INDIGNE D'UNE DIRECTION REVANCHARDE !

M. Pépy et son staff, non contents de saborder l'entreprise depuis des décennies, ont décidé de faire payer le prix fort aux cheminots qui luttent pour conserver une entreprise ferroviaire publique et... leur boulot.

Il est vrai que pour le COMEX, il n'est pas acceptable de s'opposer à eux qui « scient la branche »... puisque cela fait longtemps qu'ils ont la hache en main.

N'en déplaise au COMEX, la Fédération CGT des cheminots ne laissera pas faire !

Alors que plus de 70 % des cheminots ont, à un moment ou un autre ces derniers mois, exprimé par la grève leur opposition à cette loi, confirmée par le résultat du Vote action, le gouvernement et la direction d'entreprise ont beau jeu de vouloir museler la contestation (désinformation, coups tordus, attaque du droit de grève et répression / sanctions envers les cheminots grévistes).

La direction matraque depuis plusieurs semaines des militants syndicaux en proposant des niveaux de sanction disproportionnés par rapport aux faits qui sont reprochés.

Notre camarade Jean-François Randado est sous le coup d'une radiation des cadres.

La séance plénière du CE Maintenance et Travaux du 27 juillet prochain a pour seul point à son ordre du jour le licenciement de Jean-François.

Pour dénoncer l'acharnement dont font l'objet de nombreux cheminots et défendre Jean-François, un rassemblement est organisé ce même jour, rue de Dunkerque, à Paris, à 8H30.

▶ IMPACT DE LA GRÈVE

Dans son Temps Réel N°68 du 20 juillet dernier, la direction du GPF annonçait que la grève qui s'est déroulée avait coûté 790 millions d'euros.

Cela aurait pu coûter beaucoup moins cher si gouvernement et direction d'entreprise avaient bien voulu entendre les cheminots, négocier avec leurs représentants et répondre à leurs légitimes revendications.

Par sa communication, la direction reconnaît implicitement que les cheminots, avec leurs conditions sociales, rapportent 21 millions d'€ par jour à l'entreprise. Alors pourquoi vouloir supprimer le statut et vider le RHO254 de son contenu ?

Gageons que la direction du GPF mettra autant de ferveur à démontrer les bienfaits de l'ouverture à la concurrence du Fret SNCF depuis 2006, de la mise en place de l'EAS, de l'externalisation et de la sous-traitance ? Quelle plus-value pour le service public ?

Ce qui coûte aujourd'hui au service public ferroviaire, c'est que ses dirigeants se comportent comme des financiers et font du business avec de l'argent public !



Tous au rassemblement le 27 juillet, Rue de Dunkerque, à Paris, à 8h30 et au rassemblement devant la direction de l'entreprise, place aux Etoiles, à Saint-Denis, à 11h00.

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Fonction :

Grade :

Position de rémunération :

Etablissement :

Tél :

E-mail :



BULLETIN D'ADHESION

Ne dites plus : « Que fait la CGT ? » FAITES-LA !

Nom du secteur:..... Tél :.....

Syndicat :.....Tél :.....

Nom du contact :

Nom du syndiqué :

